



Cadre d'intervention de l'IDF

Dans le cadre du renforcement de son positionnement, l'Institut Des Finances relevant du Ministère de l'Economie et des Finances, a prévu dans sa stratégie de développement 2020, d'affermir **les actions d'accompagnement destinées aux institutions publiques** et aux différents partenaires dans leurs efforts en matière de formation pour la mise en œuvre des chantiers relatifs aux grandes réformes, lancés ces dernières années en vue de consolider les ambitions du Maroc pour intégrer le club des pays émergents voir développés .

En effet, l'implémentation de ces réformes, nécessite, entre autres, **la rénovation des modes de gestion** à travers l'ancrage des principes de bonne gouvernance tels que la régulation des rôles des acteurs, la reddition des comptes, le management par objectifs, la contractualisation, le partenariat public privé, la rationalisation des dépenses, la transparence,...etc. Ceci appelle la mise à niveau et le renforcement des capacités et des compétences des cadres et responsables impliqués dans ce processus par des actions de formation portant sur les aspects techniques de la nouvelle gestion publique mais aussi sur des aspects managériaux et de développement personnel.

C'est dans cet objectif que l'Institut des Finances se propose de s'ouvrir sur les institutions publiques et l'ensemble de ses partenaires, en mettant à leur disposition son expertise dans le domaine de la formation, de l'analyse des besoins et du montage des plans de formation ainsi que la mise en œuvre des modules adaptés aux besoins et aux spécificités de leurs cadres et responsables. Le plan de formation peut être décliné en 4 modes :

1. **présentiel : par les experts internes du Ministère,**
2. **présentiel : par les experts externes des cabinets choisis par l'Institut,**
3. **en ligne : pour les modules de gestion publique développés par le Ministère,**
4. **sur mesure ou certifiant : en fonction des besoins**

Les domaines de formations proposés couvrent un large éventail : **nouvelle gestion publique, audit interne, contrôle interne et gestion des risques, gestion de projets, contrôle de gestion, marchés publics, gestion budgétaire, exécution de la dépense publique, comptabilité (publique, budgétaire et générale), GPEEC, ingénierie de la formation, efficacité personnelle et de groupe : leadership, gestion du stress, conduite de réunion, coaching, techniques de communication, rédaction administrative,...**

Les modes de collaboration possibles peuvent prendre plusieurs formes :

- i. **Contrats de droit commun pour la réalisation des formations en présentiel ou en ligne ;**
- ii. **Contrats de droit commun pour l'assistance technique ;**
- iii. **Conventions pour l'immersion de cadres et le transfert de compétences ;**
- iv. **Conventions pour l'organisation de séminaires et de conférences ;**
- v. **Conventions pour bénéficier des fonds documentaires (supports de formation, séminaires, ouvrages,...)**